

**FICHE D'INFORMATION****Conférence des chef(fe)s des services cantonaux des constructions et des architectes cantonaux CSAC, 01.01.2023****1. Descriptif**

La Conférence des chef(fe)s des services cantonaux des constructions et des architectes cantonaux (Conférence CSAC) est un organe de liaison et de coordination entre les différents responsables de la construction de bâtiments dans les cantons et la principauté du Liechtenstein.

Ce groupement de maîtres d'ouvrages publics est responsable d'un portefeuille immobilier d'une valeur de 44 milliards de francs (2007) et génère des investissements de près d'un milliard de francs par an dans le secteur de la construction.

Ses membres entretiennent des contacts réguliers avec diverses associations et institutions, ainsi qu'avec les acteurs du secteur de l'immobilier et de la construction.

La Conférence CSAC est une conférence spécialisée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP). [www.bpuk.ch/kbch](http://www.bpuk.ch/kbch).

**2. Histoire**

Le 6 février 1957, le premier «congrès des architectes cantonaux» a lieu à Aarau sous la direction de l'architecte cantonal Karl Kaufmann (canton d'Argovie). Il réunit les cantons fondateurs AG, BE, BL, BS, LU, SH, SG, SO, TG, ZH. Le canton LU avait déjà tenté d'organiser un premier congrès en 1953, mais celui-ci avait été annulé en raison de nombreux désistements.

Lors de ce congrès fondateur, il est décidé de ne pas créer d'association et d'organiser les prochains congrès sous forme de réunions informelles, sans comité ni caissier. Il est prévu, à l'avenir, d'y inviter l'ensemble des cantons ainsi que les professionnels à la retraite. Les buts définis lors du congrès constitutif de 1957 sont les suivants:

- Échanger des informations sur des questions d'actualité
- Cultiver l'échange d'expériences
- Promouvoir des objectifs professionnels communs
- Encourager les contacts personnels et l'esprit de camaraderie

Lors de la première réunion, une liste des sujets de discussion possibles est établie:

- Expériences avec les nouveaux concepts dans le domaine de la construction scolaire
- Construction d'hôpitaux / questions sur les hôpitaux
- Problèmes liés à la protection de la nature / du paysage et à la conservation des monuments
- Questions urbanistiques liées aux tours d'immeubles (actuellement à la mode)
- Égalité de traitement dans le domaine des soumissions
- Échange de décisions en matière de droit de la construction
- Problèmes de personnel et salaires
- Registre des architectes et protection des titres

### 3. Objectifs de la CSAC

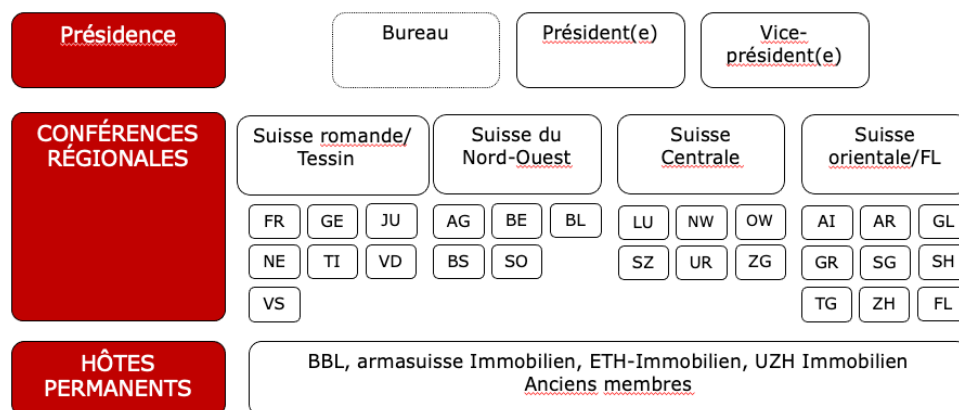
Les buts définis lors de l'assemblée constitutive forment un socle de valeurs qui est toujours valable aujourd'hui. Dans les statuts de 2008, les objectifs et les tâches de la Conférence CSAC ont été précisés comme suit:

- La Conférence défend les intérêts des cantons dans le domaine des constructions, soutient et coordonne la collaboration entre les membres ainsi qu'avec la DTAP (Confédération) et la Conférence CSAC.
- Elle encourage les échanges d'expérience et d'information entre les membres et crée des liens avec les associations professionnelles.
- Elle s'engage en faveur de la culture architecturale suisse.
- Dans le cadre de ses objectifs, elle peut traiter des affaires concernant des problématiques ou des sujets d'actualité, en y participant ou en assurant leur direction.
- Elle s'engage en faveur de l'harmonisation des normes et directives suisses dans le domaine des constructions.
- Elle peut prendre position sur des questions touchant aux intérêts de la Conférence.

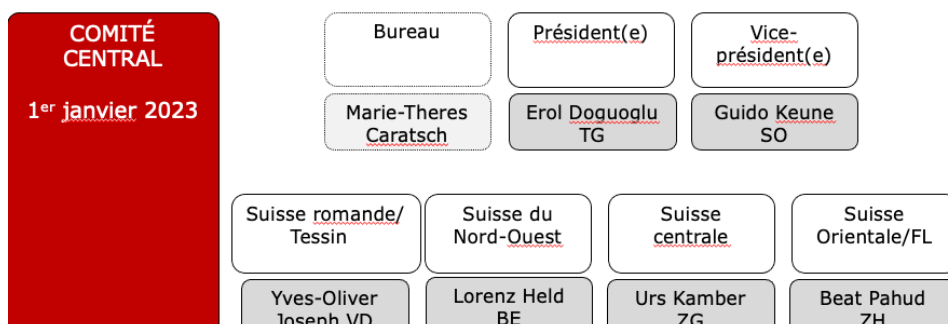
### 4. Organisation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Conférence CSAC a clarifié son organisation avec l'introduction de statuts, d'un budget et de comptes annuels. Les responsables des services cantonaux des constructions deviennent automatiquement membres de la CSAC, en raison de leur fonction.

#### 4.1 Organisation



#### 4.2 Comité central



## 4.3 Bureau

En 2021, la Conférence CSAC s'est officiellement dotée d'un bureau chargé des tâches suivantes:

- Soutien organisationnel et administratif à la présidence et au comité central
- Traitement des transactions financières et de la comptabilité, y compris les comptes annuels
- Gestion des données des membres
- Gestion et mise à jour de la présentation vers l'extérieur (site internet)
- Coordination des procédures de consultation au niveau de la Conférence CSAC
- Appui à des projets
- Appui au réseautage

## 4.4 Communication

La Conférence CSAC gère un site internet (allemand/français) avec une partie publique et un espace réservé aux membres ([www.bpuk.ch/kbch](http://www.bpuk.ch/kbch)). L'espace réservé sert de plateforme de stockage et d'échange de documents. Les documents importants sont traduits en français.

## 5. Finances

En établissant les statuts, en 2008, il a été décidé de percevoir des cotisations annuelles de la part des membres. Ces cotisations se composent d'un montant fixe, actuellement de Fr. 1' 000.–, et d'un montant variable correspondant à 1,0 centime par habitante et habitant du canton (situation en 2023). Les cotisations annuelles permettent de financer les aspects pratiques de l'organisation de la conférence, une plate-forme de communication, ainsi que des activités et des projets divers. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par la conférence annuelle.

La Conférence CSAC tient sa propre comptabilité et révisé les comptes annuels en interne.

Coordonnées bancaires: Raiffeisenbank Liestal-Oberbaselbiet, IBAN CH05 8080 8001 0212 8342 9

## 6. Activités

Une conférence annuelle sur deux jours se tient chaque année en mai. Cet événement englobe:

- L'assemblée générale des membres
- La visite de bâtiments et des activités conviviales, selon le programme établi par l'organisateur

En fonction des besoins, certains sujets d'actualité sont abordés dans le cadre d'ateliers thématiques.

Les conférences régionales s'organisent de façon indépendante.

## 7. Projets

Les cotisations annuelles permettent à la Conférence CSAC de se consacrer à ses missions et d'initier des projets. Les projets suivants sont en cours:

- la banque de données des projets de construction, qui permet le partage d'indicateurs clés concernant des projets de construction. Cette banque de données devrait être remplacée en 2022 par
- la banque de données des coûts de construction 2020, actuellement déployée en phase pilote dans le canton ZH et la ville ZH. La Conférence CSAC en reprendra à terme la direction et l'exploitation.
- le CAS en maîtrise d'ouvrage public de la CSAC. Il s'agit d'un programme de formation continue sur mesure à la Haute école de Lucerne (département Technique et architecture) pour le personnel travaillant dans les organismes immobiliers publics. La formation assure une parfaite

compréhension du cycle de vie d'un bâtiment, des spécificités du maître d'ouvrage public et de son rôle. La sixième édition du CAS aura lieu en mars 2023.